

Evolution des normes de base en radioprotection (EURATOM)

Etat d'avancement du processus

Congrès national de radioprotection SFRP 12/06/2013



- Rappel du contexte
- Point sur le processus

- Transposition :
 - sujets d'intérêt législatif
 - chantiers réglementaires d'envergure



Le contexte du projet

Consolidation de 5 directives existantes

- 96/29 : protection du public et des travailleurs
- 97/43 : protection des patients lors d'expositions médicales
- 89/618 : information du public sur les mesures de protection en cas d'urgence radiologique
- 90/641: travailleurs extérieurs
- 2003/122 : sources de haute activité

Prise en compte des recommandations de la CIPR 103 et mise en cohérence avec les nouvelles BSS AIEA :

- Introduction des différentes situations d'exposition planifiées, existantes et d'urgence
- Renforcement des dispositions applicables aux rayonnements d'origine naturelle

Annals of the ICRP ICRP Publication 103 The 2007 Recommendations of the International Commission on Radiological Protection

Révision du système de contrôle réglementaire

Approche graduée



Rappel du contexte

- Point sur le processus
- Transposition :
 - sujets d'intérêt législatif
 - chantiers réglementaires d'envergure



Le projet de directive : calendrier

Depuis 2005: travaux au sein du groupe d'experts (GE) art. 31

Février 2010: approbation d'un projet de texte par le GE art. 31

consultation (informelle) des Etats Membres

Octobre 2010 : délibération de l'ASN (transmise au SGAE)

- Avis du GPRAD et du GPMED + experts des GP « historiques » (non publié)
- Avis du Conseil d'orientation sur les conditions de travail (COCT)
- Avis de l'IRSN
- Consultation des exploitants des domaines industriel et médical (EDF, CEA, AREVA, ANDRA, Association ressources, syndicats et sociétés savantes)
- Consultation des fabricants de matériaux de construction
- Consultation des associations (ANCCLI, CISS et Que choisir)

En présence MSNR, DGS, DGT et SGAE/CTE



Délibération ASN (octobre 2010)

Favorable au projet de directive (+ voies d'amélioration)

- Introduction d'une <u>approche graduée</u> dans la mise en œuvre du système réglementaire / risque encouru
- –Meilleure <u>harmonisation</u> sur des sujets fondamentaux tels que l'organisation de la RP en milieu de travail (contenu du projet de « radiation passbook »...
- Renforcement des prescriptions pour les <u>sources naturelles</u> de rayonnements ionisants (radon notamment avec l'introduction du plan national d'actions)

Réservée sur les dispositions nouvelles relatives à la protection des espèces non-humaines (prise en compte CIPR 103 / développement des connaissances scientifiques, de modèles de référence et de bases de données)



asn Le projet de directive : calendrier

Septembre 2011 : adoption par la CE d'une proposition de directive

Septembre - Décembre 2011 : Présidence Polonaise

(5 GQA)

Janvier - Décembre 2012 : Présidences Danoise et Chypriote

(18 GQA - 8 GE)

Janvier - Mai 2013 : Présidence Irlandaise

(10 GQA - 3 GE - 3 drafting committees)

6 procédures de silence

29 mai 2013 : Adoption au GQA de la directive

5 juin : Transmission du dossier au Comité des Représentants

Permanents (CoRePer) pour adoption en point A

Transmission au parlement UE pour avis (consultatif) attendu...septembre ?

Revue du texte par les juristes linguistes

Accord du CoRePer attendu... 2nd semestre 2013?

Transmission au conseil de l'UE pour adoption attendu...

Publication du texte ... Transposition (délai 4 ans)...



- Rappel du contexte
- Point sur le processus
- Transposition:
 - sujets d'intérêt législatif
 - chantiers réglementaires d'envergure



Points forts de la position FR

Contexte de la négociation :

- peu d'ambition d'harmonisation « par le haut » (RP travailleur)
- prédominance des discussions de nature juridique

Sujets de forte mobilisation de l'ASN et de FR :

- forte contribution en vue d'une clarification de l'allocation des responsabilités exploitant / employeur en lien avec la DGT (« undertaking »)
- meilleure articulation avec la directive « DM » (la justification s'applique aux DM)
- renforcement des exigences relatives au radon (plan national d'actions, unicité du niveau de référence ...)
- protection des espèces non humaines
 (fragilité des bases juridiques de l'introduction d'un chapitre dédié, prise en compte de la protection sanitaire de la population à long terme, dernière publication CIPR / outils)



Rappel du contexte

- Point sur le processus
- Transposition :
 - sujets d'intérêt législatif
 - chantiers réglementaires d'envergure



Sujets d'intérêt législatif pressentis

1. Besoins probables de transposition dans le CSP

- Prise en compte de la terminologie CIPR (SEE versus SED, niveaux de référence versus niveaux maximaux d'activité pour le radon...)
- Extension des principes d'optimisation et de justification aux activités non nucléaires notamment aux expositions à la radioactivité naturelle (radon, NORM)
- Introduction du concept de notification préalable (approche graduée) et articulation avec le dispositif FR ?
- Maintien du principe d'interdiction d'utilisation des RI sur le corps humain (hors médicale) ou introduction d'une dérogation possible ?
- Compléments à apporter au dispositif actuel concernant le système de gestion des situations d'urgence et la préparation à l'urgence (en lien avec le plan nationale d'urgence) ?



- Rappel du contexte
- Point sur le processus
- Transposition:
 - sujets d'intérêt législatif
 - chantiers réglementaires d'envergure



Chantiers réglementaires "travail" 1

Organisation de la radioprotection (Code du travail)

⇒ Prise en compte du nouveau dispositif RPE/RPO dans le système français basé sur la PCR

Cf. position ASN/DGT sur les évolutions souhaitables pour les fonctions et la formation des PCR (GPE) et réforme en cours (approche graduée)

Gestion des données individuelles du suivi radiologique (Code du travail)

- ⇒ Identification des modifications à apporter, le cas échéant, au registre national des doses SISERI (contenu, étendue des droits et modalitès pratiques d'accès…)
- ⇒ Modalités de prise en compte de la possibilité de délivrance d'un document de suivi radiologique aux travailleurs extérieurs

en lien avec les réflexions à venir au niveau national (confidentialité) et au niveau européen (plateforme d'échange de données via le WG1 de HERCA)

Cf. positions ASN/DGT sur la mise en œuvre du document de suivi radiologique (HERCA) et sur les évolutions souhaitables de SISERI (GPE)



Chantiers réglementaires "travail"

Délimitation des zones réglementées (Code du travail)

⇒ Opportunité de revoir sur le fond le dispositif français en vue d'une clarification des objectifs généraux du zonage (alerte, information) et d'une meilleure application du principe d'approche graduée en fonction des risques sectoriels

en lien avec les réflexions à venir sur la mise en œuvre de la dosimétrie

Cf. position ASN/DGT à venir sur les évolutions souhaitables pour le zonage radiologique (GPE)



Autres chantiers réglementaires identifiés

Modifications du code de la santé publique

- Actualisation des régimes administratifs (procédures de notification, déclaration, autorisation etc.) ?
- Concernant le radon, dans le cadre du chantier en cours relatif au décret "dépistage dans l'habitat", abaissement des "niveaux de référence" (y compris pour les travailleurs)

Autres besoins de transposition

- Intégration d'une nouvelle procédure relative aux matériaux de construction (CSP? code de la construction?)
- Modification du dispositif de reconnaissance des physiciens médicaux



Un délai de 4 ans pour transposer la directive en droit national

Une organisation nationale à mettre en place : échanges ASN/DGT/DGS/MSNR...

Une mise en œuvre des travaux volets législatif et réglementaire

Des auditions / consultations

Des rapports d'orientations

Une déclinaison au niveau législatif et réglementaire



Merci pour votre attention!